

l'ouverture ne doit pas être interprété comme une tentative d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, mais plutôt comme une tentative visant à écarter le doute et la méfiance, que contribue d'ailleurs à alimenter la très grande confidentialité entourant toutes les questions liées au domaine militaire.

Si l'on accepte la prémisse voulant que la négociation d'accords vérifiables de désarmement et de contrôle des armements soit la meilleure façon d'abaisser le niveau des armements sans nuire de quelque façon que ce soit à la sécurité, quels accords faudrait-il chercher à conclure? Le gouvernement canadien estime que la priorité doit être donnée à la négociation concernant les armes nucléaires, et je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour réaffirmer la validité d'une des grandes propositions mises de l'avant par le Premier ministre Trudeau à l'occasion de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, tenue en 1978.

Prenant la parole devant les participants, le Premier ministre s'est dit tout particulièrement troublé par "l'effet d'entraînement de la recherche sur la prolifération de l'armement nucléaire stratégique", qui gouverne des "politiques nationales (...) arrêtées longtemps à l'avance". Monsieur Trudeau a poursuivi en disant que les intentions du moment sont supputées "à partir de situations militaires qui résultent peut-être de décisions prises dix ans plus tôt". Le Premier ministre a indiqué que l'on pouvait conclure de ces considérations que la dissuasion stable, ce fondement même de la préservation de la paix et de la sécurité entre les puissances nucléaires et leurs alliés, ne suffisait pas.

Monsieur Trudeau a ensuite proposé aux participants une "stratégie de l'asphyxie" comprenant essentiellement un traité sur l'interdiction totale des essais, l'arrêt des vols d'essai de tous les nouveaux vecteurs stratégiques, un accord interdisant toute production de matières fissiles à des fins d'armement, et un accord limitant puis réduisant progressivement les budgets militaires affectés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques. Ces éléments n'étaient pas nouveaux dans le contexte des débats sur le contrôle des armements; la nouveauté résidait dans leur interaction de façon à empêcher la prolifération des armes nucléaires chez les États jusque-là non dotés de l'arme nucléaire et chez les États nucléaires eux-mêmes.

Trois ans plus tard, le concept demeure valable. Voilà pourquoi je voudrais souligner ici l'importance que le Canada accorde à cette stratégie et, notamment, à une reprise prochaine du processus SALT, qui est un préalable à la réalisation de progrès au niveau des composantes de la stratégie.